

MULTI-ACCUEIL « Les P'tits Patins »

4 rue Jean-Marien Messant

36140 AIGURANDE

PROJET EDUCATIF DU MULTI-ACCUEIL « LES P'TITS PATINS »

INTRODUCTION

L'élaboration du projet d'établissement est une obligation depuis le décret du 1^{er} août 2000. C'est un élément constitutif de la demande d'autorisation de fonctionner au Président du Conseil Général, il est également demandé par la CAF qui est l'un des financeurs des EAJE.

Le décret du 1^{er} août 2000 définit les éléments constitutifs du projet d'établissement :

- le projet social
- le règlement de fonctionnement (avec les prestations d'accueil proposées, les dispositions particulières pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique, les compétences professionnelles mobilisées, la place des familles, les modalités de relations avec les organismes extérieurs)
- Le projet éducatif

« Le projet éducatif précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants ». Il va définir les valeurs défendues par les professionnelles de la structure. Il est à destination des familles et des partenaires.
- Le projet pédagogique décrit les moyens et les actions que nous mettons en place pour appliquer les valeurs du projet éducatif. Le projet pédagogique appartient à l'équipe.

Le multi-accueil « Les P'tits Patins » a été créé en 2005 afin de proposer aux familles un mode d'accueil complémentaire à celui des assistantes maternelles. Les petits patins font référence à la région, ceux sont des petits chaussons des enfants berrichons, petits chaussons qu'ils peuvent apporter au multi-accueil.

Le Multi-Accueil "Les P'tits Patins" installé à Aigurande, est géré par la Communauté de communes de la Marche berrichonne regroupant 9 communes du sud de l'Indre.

Il accueille les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans, dont les parents résident sur le territoire de la Communauté. Dans la limite des places disponibles, des enfants hors territoire de la Communauté peuvent être accueillis notamment des communes limitrophes du département de la Creuse. Une priorité pourra être donnée aux situations familiales difficiles nécessitant un accompagnement social, aux parents en réinsertion professionnelle.

Les enfants en situation de handicap ou présentant une maladie chronique pourront être accueillis dans la structure après visite médicale avec le médecin référent de la structure.

Cependant, pour garantir un accueil satisfaisant, la directrice (après concertation avec l'équipe) se réserve le droit de négocier avec les parents les conditions d'admission de l'enfant dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (PAI).

La capacité d'accueil est de 20 enfants, la structure est ouverte de 7h30 à 18h50. Le mercredi et les vacances scolaires nous pouvons accueillir des enfants scolarisés en maternelle et qui fréquentaient le multi-accueil avant d'aller à l'école. Il existe différents types d'accueil en fonction des besoins des familles : accueil régulier (les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents), accueil occasionnel (les besoins sont ponctuels et non récurrents), l'accueil d'urgence (lorsque les besoins des familles n'ont pas pu être anticipés et sont ponctuels).

L'équipe pluridisciplinaire a pour vocation d'assurer le bien-être et l'épanouissement de l'enfant au quotidien, en relation étroite avec sa famille.

Toutes les professionnelles ont une qualification ou un diplôme dans la petite-enfance et/ou la santé. Elles bénéficient de formation avec le CNFPT afin de garantir un accueil de qualité.

-La directrice sage-femme puéricultrice assure la gestion de l'établissement, la coordination de l'équipe et participe également à l'encadrement des enfants.

-L'éducatrice de jeunes enfants (directrice adjointe et responsable du Relais assistantes maternelles) organise le fonctionnement de l'établissement dans la vie quotidienne, en s'adaptant aux besoins spécifiques de chaque enfant. Elle accueille les familles et joue un rôle de soutien à la parentalité et de prévention.

-L'auxiliaire de puériculture est responsable des soins d'hygiène prodigués aux plus jeunes des enfants. Elle organise et effectue l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la structure.

-Trois animatrices petite-enfance effectuent l'accueil, les soins quotidiens et les activités auprès des enfants sous la responsabilité de la directrice, de l'éducatrice de jeunes enfants et de l'auxiliaire de puériculture.

-Un agent d'entretien complète l'équipe. Elle a en charge l'entretien et de l'hygiène des locaux.

Le personnel de la structure et les parents participent à l'éveil, l'éducation et l'épanouissement des enfants.

Il est primordial qu'il existe une cohérence entre l'éducation des parents et la pédagogie de la structure pour assurer le bien-être de l'enfant.

PROJET EDUCATIF

Afin d'assurer le bien-être, la sécurité et le respect des enfants au sein de la collectivité, le projet éducatif de l'équipe s'appuie sur les valeurs suivantes :

- Le respect
- La bienveillance-la bientraitance
- L'autonomie
- Le soutien à la parentalité
- Le travail en équipe

Pour l'équipe : le projet éducatif est un travail commun pluridisciplinaire afin de mettre en place une pratique éducative cohérente de la part de chacun, auprès des enfants et des familles. Il impulse une dynamique autour de valeurs communes.

Pour l'enfant : il est accompagné au quotidien selon les mêmes valeurs par les professionnelles. Le projet éducatif permet une prise en charge cohérente dans les soins mais aussi dans les limites et les interdits pour chaque enfant dans un milieu collectif.

Pour les parents : Les échanges quotidiens avec les parents permettent à l'équipe de prendre en compte les savoirs des parents et d'assurer au mieux une continuité éducative entre le lieu de vie de l'enfant et la structure collective. Ce projet est à disposition des parents.

Pour les partenaires institutionnels : Ce projet leur permet de comprendre la complexité du travail au sein de la structure, l'engagement et la responsabilité des professionnelles dans l'accompagnement du jeune enfant qui sera l'adulte de demain.

Pour les stagiaires : Il est le support lors de leur stage pour comprendre le fonctionnement de la structure.

Le multi-accueil comprend : un hall d'accueil, un espace de vie, 2 petits dortoirs et un grand dortoir, un espace cuisine et repas, 2 réserves, 2 bureaux, l'espace réservé aux professionnelles, une lingerie, une pièce pour les activités du RAM (qui peut être utilisée par le multi-accueil également) et un grand jardin sécurisé.

Pour expliquer le projet éducatif, nous avons choisi de le décliner sur les différents temps de la journée : l'accueil du matin et du soir avec les transmissions, les temps d'éveil et d'activité, les repas, les soins d'hygiène et le sommeil.

L'accueil

Au moment de l'accueil de l'enfant, le matin et le soir, un temps individuel est pris avec chaque enfant, au cours duquel parents et professionnelle échangent en vue d'une continuité éducative dans la limite de la collectivité. Le parent est invité à accompagner son enfant dans l'espace de vie ou l'espace bébé ou à le confier à la professionnelle. Celle-ci sera disponible et à l'écoute pour accompagner la séparation et verbaliser ce moment important pour chacun (enfant, parent, professionnelle).

Temps d'éveil et d'activités

Des activités d'éveil sont proposées aux enfants en fonction de leur développement, de leurs besoins et de leurs envies. Dans un espace sécurisé, les professionnelles mettent à disposition du matériel adapté (motricité, puzzles, transvasements, manipulations, activités créatives). L'enfant participe à son initiative, l'accompagnement par la professionnelle se fait dans un but de découverte et NON de production.

L'enfant n'est pas mis en difficulté. Ceux sont des moments privilégiés durant lesquels les professionnelles peuvent observer l'enfant dans son développement et ses acquisitions.

Il est important de faire des transmissions écrites pour l'information aux parents, aux collègues et conserver les observations sur l'évolution de l'enfant.

Les repas

Les repas sont source de nombreux apprentissages physiologiques, affectifs, sociaux et culturels. Manger, c'est communiquer, partager un moment à plusieurs et se faire plaisir. Les repas sont source de convivialité et de découverte pour les enfants : découvert des saveurs, textures, couleurs, matières.

Les bébés prennent leur repas en fonction du biberon du matin. Les repas sont pris en tête à tête avec l'adulte pour un moment privilégié dans un espace connu et délimité du reste du groupe, sur les genoux de l'adulte ou dans une chaise adaptée.

La diversification alimentaire se fait en continuité avec ce qui est proposé à domicile. Le sommeil du jeune enfant sera privilégié, il ne sera pas réveillé pour manger.

Les plus grands avec plus d'autonomie qui mangent à table, sont installés sur du mobilier adapté à leur taille (chaise et table). Une professionnelle accompagne chaque groupe d'âges. Les enfants choisissent leur place à table dans le groupe. Le menu est présenté aux enfants et les règles de société à table sont initiées. Le repas est servi dans des plateaux compartimentés, chaque enfant mange à son rythme et dans l'ordre qu'il veut. Nous proposons à l'enfant de goûter un plat qu'il ne connaît pas. Le lavage des mains se fait avant et après le repas.

Les échanges se font avec les parents au cours des transmissions sur les besoins alimentaires de leur enfant, le déroulement du repas. Il est important de savoir comment le repas se déroule à la maison (chaise haute, genoux, port de la serviette ou non, utilisation des couverts..).

Pour les plus grands, les repas sont préparés par la cantine scolaire.

Il n'y a pas d'arrivée entre 11h30 et 14h afin de ne pas perturber le repas des enfants présents ainsi que la sieste.

Les soins d'hygiène

Quelque soit l'enfant, le change est un moment privilégié de soins en face à face avec l'adulte dans le respect de son intimité. La professionnelle est attentive à verbaliser ses actions, les parties du corps qu'elle touche, nommer les vêtements afin que l'enfant devienne autonome au fil du temps et acteur de son change (par exemple, lui demander de soulever les fesses quand c'est possible).

La professionnelle est attentive à effectuer le change en toute sécurité pour l'enfant (préparation de l'espace, du matériel). Le change peut se dérouler sur le plan de change ou debout au sol selon le développement de l'enfant, ses besoins et son souhait.

L'accompagnement dans l'acquisition du contrôle des sphincters est un processus naturel et spontané, ce n'est pas un apprentissage.

Les toilettes ou le pot sont à disposition de l'enfant qui le souhaite quelque soit son développement : besoin de découvrir l'objet ou d'imiter l'autre pour aller vers cette acquisition.

L'acquisition du contrôle des sphincters amène l'enfant vers plus d'autonomie pour l'habillage et le déshabillage et le temps nécessaire est pris pour l'accompagner vers cette autonomie.

Pour favoriser une relation de confiance entre professionnelle et famille, les parents sont invités à assister à un change (notamment lors de l'adaptation) puis s'ils le souhaitent, ils ont accès à la salle de bain s'ils ont besoin de faire un soin à leur enfant, en dehors de la présence des autres enfants.

Le sommeil

Le sommeil est un besoin fondamental chez l'enfant. Au cours du sommeil, il se repose, se construit, grandit.

Le sommeil est un nouveau temps de séparation et de ce fait l'enfant peut avoir besoin de rituels, doudou, tétine qui vont lui apporter sécurité et réconfort.

Les professionnelles sont disponibles sur ce temps très particulier de l'endormissement. Une professionnelle sera en permanence présente auprès des « plus grands » et une autre auprès des plus petits.

Un temps de retour au calme est proposé avant la sieste avec de la musique douce et le coucher se fait de façon échelonnée pour respecter un temps privilégié avec chacun.

Pour les enfants ayant besoin de plusieurs périodes de sommeil dans la journée, leur rythme sera respecté en fonction de leur repos, leur besoins et les demandes des parents.

La sieste a lieu en début d'après-midi, cependant le lit des enfants étant individuel, il est disponible tout au long de la journée.

Les plus petits dorment dans des lits à barreaux. Pour les autres enfants, les lits sont des matelas au sol, dès la marche l'enfant peut accéder au dortoir des plus grands et il est ainsi autonome au moment du coucher et du lever. Chaque changement pour l'enfant entraîne un échange avec les parents : changement d'espace, de lit (à barreaux ou au sol).

CONCLUSION

Dans notre travail, l'équipe de professionnelles peut se référer à La Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant (voir en annexe). Ce texte définit le cadre commun, les principes et les valeurs essentielles que partagent les professionnels de l'accueil du jeune enfant. Ce cadre d'orientation est issu des recommandations d'un travail approfondi de concertation scientifique et publique, auquel l'ensemble des acteurs de l'accueil du jeune enfant ont été associés pendant près d'une année.

Par nos observations quotidiennes, nous pouvons accompagner chaque enfant, répondre à ses besoins et ainsi permettre un développement harmonieux de toute sa personne : sur le plan moteur, psychologique, intellectuel et affectif.

Faire exister le projet éducatif a du sens pour nous dans la mesure où il nous permet :

- d'avoir un document référent afin de continuer notre réflexion reposant sur des valeurs communes.
- de créer un document écrit pour pouvoir le diffuser:
 - auprès des parents
 - auprès des partenaires (CAF, MSA, PMI, Mairies de la communauté de communes...)
 - auprès des institutions ou intervenants extérieurs avec lesquelles nous travaillons : médecin référent, psychologue, bibliothèque...
 - auprès des stagiaires et apprentis que nous recevons et que nous formons
 - auprès des professionnels arrivant dans l'équipe ou effectuant des remplacements temporaires.
- de rendre lisible et visible notre travail en témoignant du sens de nos pratiques et des compétences nécessaires pour améliorer la qualité d'accueil.
- de développer des échanges et des discussions sur nos pratiques professionnelles et notre fonctionnement, en engageant des réflexions, des remises en question et une prise de recul.
- de renforcer certaines pratiques en mettant en avant les bénéfices de celles-ci d'argumenter la nécessité de moyens tant humains que matériels nécessaires à un encadrement et à un accompagnement de qualité.

Ce projet nous sert et nous servira de base de réflexion dans la mesure où cette dernière peut évoluer avec le temps et les personnes. La directrice et l'éducatrice de jeunes enfants sont garantes de l'application de ce projet au sein de la structure. Il sert de repère aux acteurs intervenant auprès de l'enfant, en leur permettant une cohérence dans leur travail, tout en ayant le souci de la sécurité et du bien-être de celui-ci. Nous espérons ainsi qu'à sa lecture, nombreux seront les parents qui auront l'envie d'échanger avec nous sur le contenu de notre projet.

LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.